

ARRETE N°2020-05-AR-570
SP
STATIONNEMENT ET EXTENSION DU
PERIMETRE DU MARCHÉ DU
CENTRE-VILLE

Madame le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et suivants, et L. 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code de la Route,

VU le Décret n°2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6/11/1992 modifié et de l'instruction sur la signalisation routière prise pour son application.

CONSIDÉRANT le Décret susvisé qui a abrogé l'interdiction de la tenue des marchés couverts ou non, **CONSIDÉRANT** qu'afin de limiter la propagation du virus COVID-19, des mesures de distanciation sociale et physique sont prises dans l'organisation du marché du centre-ville du samedi, afin de se conformer aux dispositions de l'article 1 du Décret susvisé, ce qui rend nécessaire l'extension du périmètre de ce marché,

CONSIDÉRANT que pour permettre **l'agrandissement du marché du centre-ville pendant la période de l'état d'urgence sanitaire**, il y a lieu de réglementer le stationnement selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 **Cours Jonville Parkings N°1 et 2 situés face à l'ancienne banque de France : le stationnement des véhicules sera interdit sur l'ensemble de ces deux parkings, à compter du vendredi soir à 20h00 et jusqu'au samedi à 18h00, et ce jusqu'à nouvel ordre.**

ARTICLE 2 **La signalisation de stationnement sera mise par les services de la Ville.**

ARTICLE 3 Le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commandant Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 12 MAI 2020

ARRETE N°2020-05-AR-570

DESTINATAIRES	NOMBRE	DATE
Affichage	1	
Police Nationale	@	
Pompiers	@	
Police Municipale Pluri-communale	@	
Christophe BOUCAULT	@	
Catherine CHARTRIN	@	
Presse	@	
Service Communication	@	
Office du Tourisme	@	
Madame Dominique BAUDRY	@	
Monsieur Michel PICOT	@	
Cabinet du Maire : Christine BEAUQUET	@	
Laurent PETITGAS	@	
Pascal DRIEU	@	
Sophie LAVALLEY	@	
Pascal SANTUCCI	@	
Jean-Michel LEROY	@	

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr